

## **L'an deux mille dix-neuf et le onze juin à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.**

Absents excusés : BRÈTHES Alain, LE LIARD Denis, LOCHE Bernard, GRAMOND Laure, LAPORTERIE Odile, DUPUY Sandrine, CARBILLET Dominique.

Tout d'abord, Mr le Maire demande et obtient au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour deux points :

- Prise en charge de frais de transport scolaire,
- Personnel : création d'un emploi temporaire.

Le compte-rendu de la réunion du 6 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

### **I - INFORMATIONS DIVERSES**

#### **1) C.C.C.T. :**

- Tourisme : un circuit de « géocaching » a été créé sur le bourg de Geaune par le biais de l'application « Terra Aventura » développée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Il s'agit de résoudre, en jouant, une énigme (celle de Geaune a un fonds plutôt historique, patrimonial) pour trouver un trésor dans une cache. Une telle chasse au trésor a été mise en place l'année dernière à Miramont dans la forêt de Maumesson.
- Commission sport. A compter de 2020, seules les associations dont le siège social est situé sur le territoire communautaire seront éligibles et pour uniquement les jeunes licenciés de moins de 15 ans domiciliés sur le territoire communautaire.
- Mise à disposition du personnel communal auprès du CIAS pour le Service à la personne. Le Président de la CCCT propose, pour des raisons de simplification, de reverser l'intégralité des sommes encaissées pour ce service par le CIAS à la commune de Geaune. En attente d'une nouvelle convention.
- 20/06 : Vernissage de l'exposition temporaire 2019 à la Maison de la Céramique.

#### **2) SIVU des écoles du Tursan.**

- Le SIVU a adhéré au dispositif « J'apprends à nager ». Les enfants en bénéficieront dans le cadre des TAP.
- Modification des horaires de cours du Collège le mercredi. Demandé par Mme la Principale. Cette proposition ne paraît pas réalisable compte tenu du fait que les élèves des écoles de Geaune utilisent le même bus que les collégiens.
- Sensibilisation au gascon à la maternelle. Mise en place à la rentrée prochaine.
- Fête des écoles. Après le spectacle des enfants, l'association des Parents d'élèves a servi environ 170 repas.

### **II - PERSONNEL**

- Compte tenu d'une surcharge de travail au niveau de l'entretien général (voirie, espaces verts,...), Mr le Maire propose au conseil municipal de créer un poste à

temps complet d'adjoint technique pour la période du 13 juin au 9 juillet. Le conseil accepte cette proposition.

- Autorisations spéciales d'absence. Mr le Maire propose de supprimer les 3 jours accordés préalablement pour un PACS. Le conseil municipal accepte cette proposition.
- En 2020, la population de la commune de Geaune sera recensée. Il convient de recruter 2 agents recenseurs.

### **III - CENTRE DE GESTION**

- Mr le Maire présente au conseil municipal la convention de mise à disposition d'un travailleur social. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer cette convention.
- Le Centre de Gestion propose aux communes d'adhérer à un groupement d'achat pour les différents contrôles des ERP afin de bénéficier de tarifs attractifs auprès des sociétés habilitées. Un état récapitulatif du coût actuel sera effectué et présenté ultérieurement.

### **IV - SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN**

Il propose aux communes adhérentes d'approuver le retrait du Syndicat de la Communauté de Communes du Pays Tarusate. Le conseil municipal accepte ce retrait.

### **V - TRANSPORT SCOLAIRE**

Mr le Maire rappelle que le Conseil Municipal, en date du 29 août 2013, avait décidé de prendre à sa charge les frais de transport scolaire pour les enfants de Geaune domiciliés à une distance supérieure ou égale à 2 kilomètres et inférieure à 3, d'un établissement scolaire situé à Geaune. La commune s'acquittait de ces frais auprès du Conseil Départemental puis Régional. À compter de la rentrée scolaire 2019-2020, les parents d'élèves doivent demander et acquitter en ligne le montant dû pour la carte de transport scolaire de leurs enfants au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Mr le Maire propose donc de rembourser les parents qui apporteront la preuve du paiement de ces frais. Le conseil municipal accepte cette proposition.

### **VI - DÉCISION MODIFICATIVE**

Suite à la décision prise d'acquérir une tondeuse et un réfrigérateur et afin de régulariser d'autres dépenses qui n'étaient pas prévues au budget primitif, le conseil municipal décide les virements de crédits suivants :

<b><u>Investissement</u></b>	<b><u>Fonctionnement</u></b>
Dépenses	Dépenses
10-10226-OFI : + 90	022 : - 8 050
21-2158-106 : + 580	6413 : + 2 000
21-2188-106 : + 550	6574 : + 250
23-2313-121 : - 1 220	66111 : + 5 800

### **VII - PISCINE**

- La DETR a été accordée pour un montant de 4 563 € pour un montant de dépenses de 11 409 €.

- Pierre FLOUS a constaté une consommation d'eau anormale. Des comparaisons seront faites sur les 3 ou 4 dernières années.
- Transfert de l'établissement à la commune. Toujours en attente.

### **VIII - TRAVAUX**

- Pont à l'extrémité de l'impasse des Sources achevé.
- Trottoirs et passages bateaux route de la Chalosse seront réalisés semaine 26. Le Syndicat des Eaux y réalisera simultanément des travaux au niveau des branchements d'eau potable.
- Procédure infiltrations salle polyvalente. L'indemnité a été versée à la commune. La société DL PYRENEES demande une indemnité de 1 000 € pour avoir été poursuivie. Dans l'attente de l'avis de l'avocat.

### **IX - EXTENSION CLASSEMENT ÉGLISE**

La DRAC propose de déposer un dossier afin de classer l'intégralité de l'édifice. Le conseil municipal accepte cette proposition.

### **X - TOUR DES COMMISSIONS**

- Comité de Jumelage.
  - o Village-Neuf. Gilles LACOSTE organisera une réunion début juillet pour les personnes qui s'y rendront fin août. Une photo de course landaise sera offerte à la commune d'accueil et celle de Haagen.
  - o Ablitas. Suite aux élections un nouveau maire a été élu. Gilles COUTURE préparera un courrier qu'il souhaite lui adresser pour proposer la poursuite des échanges dans le cadre du jumelage.

### **XI - MANIFESTATIONS**

- 12/06. EntRaid. Rallye organisé par l'armée de terre. Etape à midi sur la place de Geaune.
- 12/06. Le Conseil Départemental organise à Geaune une réunion sur « Le bien vieillir ».
- 21/06. Fête de la musique organisée, comme chaque année, par l'ACLET. La Compagnie des Augustins, quant à elle, fera un feu de la Saint-Jean.
- 21/06 : assemblée générale de Tursan Full Contact.
- 28/06 : assemblée générale de l'Elan Tursan Basket.
- Du 5 au 7 juillet : fêtes patronales sur la Place de l'Hôtel de Ville. Les différentes formalités administratives seront réalisées : arrêtés, déclarations, référent sécurité,...

### **XII - DIVERS**

- Budget participatif du Conseil Départemental. Lancement le 17/06.
- Création d'une nouvelle association « Le Nain Geaune ». Une rencontre avec des élus est prévue afin de connaître les

- statuts et donc son objet ainsi que les membres du bureau.
- Restructuration des Trésoreries des Landes. Une réunion de présentation du projet est prévue le 24/06.
  - Visites de Geaune par Mr MIGNON. Il sollicite un micro et haut-parleur sans fil. Le Comité de Jumelage en fera l'acquisition.
  - José DAUBAGNA a élaboré 2 QR codes avec commentaires et vidéo pour l'église et la Tour des Augustins.
  - Un « pot » de départ sera organisé pour Mme LAMUDI (directrice de L'école des Arènes) et Mme BERGEROO (intendante du Collège). La date sera fixée ultérieurement.
  - Commerces. Des changements vont intervenir dans les prochaines semaines pour la supérette et « Chai Augustin ».

La séance est levée à 21 h 05.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles		BRÈTHES Alain	Excusé
LACOSTE Gilles		FLOUS Pierre	
ARRAGON Dominique		BAILLET Jean-Michel	
PLAÏÑO David		LE LIARD Denis	Excusé
DUFAU Sandrine		GRAMOND Laure	Excusée
LOCHE Bernard	Excusé	LAPORTERIE Odile	Excusée
DUPUY Sandrine	Excusée	CARBILLET Dominique	Excusée
LARRAT Jean-Louis			